DANS LA POLICE MUNICIPALE

M. Forceville est nommé inspecteur et M. Verkaemst, sous-inspecteur

Vendredi matin ont été officiellement nommés dans la Police municipale, au grade d'inspecteur M. Forceville et au

M. FORCEVILLE
nommé inspecteur

grade de sous-inspecteur M. Verkaemst.

M. Eugène Forceville est né à Borre le 27 décembre 1885. Entré dans la police le 1er mars 1909, il a été nommé sous-brigadier, le 1er avril 1922 et brigadier le 1er mai 1923. Depuis le 16 décembre 1923, M. Eugène Forceville remplissait les fonctions de sous-inspecteur. D'une grande complaisance, le nouvel inspecteur s'est acquis de nombreuses sympathies de la part des habitants en faisant respecter les règlements de police avec autorité et en ne sévissant qu'à bon escient. M. Forceville, qui possède la confiance de ses chefs, est estimé par le personnel dont il a désormais la direction.

M. Joseph Verkaemst est né à Tourcoing le [illegible] août 1883. Il est entré dans la police le 10 février 1907, après son service

M. VERKAEMST

militaire qui comporte cinq campagnes et la participation au corps expéditionnaire de Chine à Tien-Tsin. Sous-brigadier le 11 août 1922, M. Joseph Verkaemst est depuis le 1er janvier 1928, brigadier à la Croix-Rouge, où son zèle et son activité ont été appréciés.

Nous présentons à l'inspecteur Forceville et au sous-inspecteur Verkaemst nos cordiales félicitations.

SOIERIES pour Robes et Manteaux. - V. Leduc, 15, Place République. Tz. 628d

UN AGENT DE POLICE EST RENVERSÉ ET BLESSÉ PAR UNE AUTO PLACE DE LA VICTOIRE

Un accident qui n'aura pas heureusement de conséquences graves s'est produit vendredi à 14 h. 10, Place de la Victoire, à l'intersection des rues Faidherbe, Turenne et Thiers.

A cet endroit où la circulation des autos et des tramways est intense à cette heure de la journée, était de service M. Jean-Baptiste Chombeau, âgé de 37 ans, demeurant rue de Roncq, appartenant au 4me arrondissement de police.

L'agetn Chombeau venait de donner libre passage à une auto conduite par M. Paul Leclercq, commerçant, habitant rue du Cymbale, 113, qui descendait la rue Faidherbe vers le boulevard Gambetta. Au même moment, arrivait de la rue de Turenne se dirigeant vers la rue Thiers, une auto pilotée par M. Jules Devos, âgé de 20 ans, domicilié à Neuville-en-Ferrain, rue de la Poste 1. M. Devos ayant mal interprété le signal de l'agent avança sur la chaussée rue Faidherbe. M. Leclercq en l'apercevant obliqua à gauche, mais en réussissant à éviter l'auto de M. Devos, il renversa l'agent Chombeau sur la chaussée.

L'agent fut aussitôt relevé par les deux chauffeurs et transporté chez M. le docteur Dujardin, 17, Place de la Victoire, tandis qu'arrivait l'agent Ernest Potier, du 1er arrondissement, qui était de service place Sébastopol, et avait été informé de l'accident.

M. le docteur Dujardin examina l'agent Chombeau, qui souffre d'une foulure du pied gauche. Le blessé, qui devra subir un certain repos, a été conduit par la camionnette de la police municipale à l'Hôpital-Civil, rue Nationale. La radiographie du pied n'a relevé aucune fracture.

M. Parverex, commissaire de police du 2me arrondissement, accompagné par le sous-inspecteur Verhaemst, s'est rendu sur les lieux. Il a interrogé les deux conducteurs d'autos et a rédigé un procès-verbal de l'accident.

LUNDI DE PENTECOTE. — Quincaillerie **Richmond** et service Essence ouverts de 8 à 12 heures. 28636d

Au Comité des fêtes du Brun-Pain

La réunion du Comité et des cafetiers du Brun-Pain, a eu lieu au siège, sous la présidence de M. Louis Tiberghien qui ouvre la séance à 20 h. 30. Le président remercie les cafetiers de leur présence et déclare compter sur la bonne volonté de tous pour mener à bonne fin la fête qui sera organisée le dimanche 15 et lundi 16 mai au profit des chômeurs.

Il demande aux cafetiers de donner leur avis sur les jeux qui seront susceptibles de donner le plus de recettes au bénéfice des chômeurs et il est décidé qu'un jeu de dés aurait lieu chez les cafetiers présents à la réunion. Des lots seront attribués dans chaque café où aura lieu ce jeu, qui se terminera le lundi 16 mai à 18 h. 30. Il sera procédé au siège du Comité, café Albert Martinsse, 2, rue de Paris, à un coup de dés qui donnera le point pour les quatre gros lots qui sont attribués au jeu.

Le rabattage pour ces lots se fera au siège, à 19 heures.

Ces jeux auront lieu dans les cafés suivants:

N° 1: Léon Vicoigne, 28, rue des Champs; N° 2: Louis Mulliez, 162, rue du Brun-Pain; N° 3: Henri Debuigne, débit de tabacs, 180, rue du Brun-Pain; N° 4: Désiré Gruwe, débit de tabacs, 10, rue du Brun-Pain; N° 5: Vandewalle, Petit Gallodrôme, 3, rue du Brun-Pain; N° 6: J.-Bte Losfelt, 187 bis, rue du Brun-Pain; N° 7: Mme veuve Vienne-Bouche, 128, rue du Brun-Pain; N° 8: Vanneste, Hôtel des Voyageurs, 2, rue de Paris; N° 9: Henri Vaiche, 47, rue de Paris; N° 10: Albert Martinsse, 2, rue de Paris.

Le Comité compte sur la générosité des habitants du quartier pour souscrire nombreux à ces jeux dont la recette servira à soulager les chômeurs.

Les fêtes du cinquantenaire de l'Institut Colbert

Le Comité organisateur rappelle aux amis de l'Ecole que les adhésions au banquet officiel seront reçues à l'Institut Colbert, 10, rue de Gand, jusqu'au 16 mai, dernier délai; les dames sont admises. Joindre la souscription soit 25 francs par personne.

Ce banquet aura lieu le dimanche 29 mai, à 13 h., au Gymnase municipal, rue de Gand. Il sera présidé par MM. Labbé, directeur-général de l'Enseignement technique; Langeron, préfet du Nord, et Inghels, député-maire de Tourcoing.

Les souscripteurs recevront, à titre gracieux, une superbe brochure illustrée sur l'Institut Colbert et l'Association des anciens élèves.

Les porteurs de carnets de souscription sont priés de les remettre avant le 17 mai au trésorier, M. André, 1, rue du Printemps.

A l'Harmonie municipale

A la répétition générale de l'Harmonie municipale, vendredi soir, M. Lucien Niverd, en quelques mots, a prononcé l'éloge funèbre de M. Paul Doumer, le président disparu, et sur sa proposition, une minute de silence a été observée.

En signe de deuil, la séance a été ensuite levée.

Une auto prend feu, rue de Dunkerque

Vendredi, à 11 h. 30, les sapeurs-pompiers ont été appelés angle des rues de la Blanche-Porte et de Dunkerque où une auto appartenant à M. Alphonse Pollet, industriel avait pris feu par suite d'une inflammation d'essence.

L'incendie fut rapidement éteint, mais la carrosserie et le moteur de l'auto ont fortement souffert. Les dégâts sont évalués à 7.000 fr. environ.

Une collision entre un camion et une voiture

Vendredi, à 11 h. 20, alors que l'accident que nous relatons d'autre part, venait de se produire Place de la Victoire, une collision est survenue au même endroit entre un camion piloté par M. Victor Duthie, demeurant rue du Gaz 4, à Croix, chauffeur pour le compte de M. Amblance, entrepreneur, rue de Lille, 25, qui se dirigeait de la rue Faidherbe vers la Place de la Victoire et une voiture attelée de deux chevaux, conduite par M. Edouard Vandemortel, habitant rue de Flandre 22, domestique au service de M. Daël, marchand de grains, rue de Roubaix 26, et qui venait de la rue Thiers vers la rue Turenne. Les dégâts sont peu importants. Les constatations ont été faites par le sous-inspecteur Verkaemst.

POUR LES CHOMEURS. — Le Syndicat des cabaretiers et débitants de boissons de Tourcoing et ses cantons organise des concours de piquet ou manille au profit des chômeurs les 14, 15 et 16 mai, chez MM. Jules Zoetens, rue de Mouvaux, 141; Jules Christiaenes (maison Pierre-Jacques), rue de Tourcoing, 248, Neuville-en-Ferrain; [illegible] Soyez, rue du Haze, 66; Jules Desurmont (A l'Accordéoniste), rue Ingres, 73; Emile Verstraete, rue des Villas, 84; Jules [illegible], rue des Carliers, 132; Alphonse Eeckloo, rue de Paris, 26; Auguste Campion, rue du [illegible] Souhaine 192.

VENTES AUX HALLES. — Prix des marchandises vendues à la criée le 13 mai. — Salades, de 5 fr. à 3.50 le panier; artichauts 0.30 à 0.41 pièce; poireaux, 1 fr. la botte; fruits au sirop, 3.50 à 7 fr. la boite; camemberts, 1 fr. à 2.10 pièce; Maroilles, 2 [illegible]; conserves de poissons, 0.45 à 0.90 la boite; pâté, 9 fr. la boite; beurre, 17 à 19 fr. le kilo; pain d'épices, 5.25; mignonnettes, 2.10 à 2.50 le kilo; merluches, 2 fr.; cabillaud, 3.10 à 3.20; merlans, 1.20 à 2.10; saumon rose, 4 fr.; merluchettes, 1.20 à 1.40; mélange, 2 fr.; filets saurs, 1.10 la boite.

LA CRIÉE DES HALLES. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la criée des Halles sera fermée le lundi 16 mai.

CERCLE DES OFFICIERS. — Réunion lundi 16 mai, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Lourdes, pour la messe à la mémoire de M. Louis Duquesnoy.

AMICALE COLBERT. — Pour les tireurs qui désirent participer au concours organisé à l'occasion de son 45e anniversaire, le stand sera ouvert aujourd'hui samedi, de 14 à 17 h. ainsi que le dimanche 15 et lundi 16 mai, de 9 à 13 h. Il est rappelé aux tireurs que le concours se terminera irrévocablement le dimanche 29 mai, à midi.

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Ce samedi, 14 mai, permanence, Maison des Amicales, de 15 à 18 h.

CHEZ LES COMBATTANTS BELGES. — Dimanche 15, permanence de 10 à 12 h. Service de secrétariat tenu par M. A. [illegible], et de trésorerie par M. H. Wyseur. Une réunion de Commission aura lieu le lundi 16, afin de prendre toutes dispositions en vue du jubilé des fonctions consulaires de M. Thaune.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES FRERES. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, il n'y aura pas de réunion dimanche.

SYNDICAT DES CONTREMAITRES ET TECHNICIENS. — En raison des fêtes de la Pentecôte, la réunion de la section Contremaîtres est remise au dimanche 22 mai.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE » DU BLANC-SEAU. — Ce soir samedi à 20 h. 15, répétition générale. Dernières instructions pour le Festival de Roubaix et le concert du 19 mai. Demain dimanche, rassemblement à 14 h. 15 face au monument aux morts, boulevard de Paris, à Roubaix.

AMICALE DES PIATS. — Réunion dimanche 15 mai, à 10 h. 30, au Foyer. De service: MM. Halum et Albert [illegible].

HARMONIE DU POINT-CENTRAL. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, le concert du lundi 16 mai au Grand Parc aura lieu au Parc des Francs. Réunion au kiosque, à 16 h. 15.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Demain dimanche, à 14 heures précises, réunion chez M. Fernand Lemaitre (Café du Pélican), Grand'Place, à Roubaix, pour participation au festival. Lundi, à 18 h. 15, réunion chez M. Derache, cafetier, angle des rues de Mouvaux et Cuvier, pour se rendre en corps à l'Hôtel de Ville de Roubaix, où l'Harmonie sera reçue. A 19 heures, concert Grand'Place.

CARBOLUX
— PRIX D'ETE —
DEPOSITAIRES:
TOURCOING: Biacq et Rammaert. T. 4.47
ROUBAIX: Et. Monnier-Lamarque. T. 19.65

Le Gaz est à votre disposition. Il ne se paie qu'après consommation. - Cuisinez proprement... au Gaz !
27, Rue Carnot, Tourcoing

MOUVAUX

LA CIRCULATION SUR LES GRANDS BOULEVARDS

La circulation sur les grands boulevards interurbains reliant Lille à Roubaix et Tourcoing s'intensifiant journellement, nous croyons être utiles à nos lecteurs les renseignements suivants dont la non-observation peut leur être préjudiciable:

Le Code de la route a édicté des dispositions formelles pour permettre l'identification des véhicules. Il a prescrit en effet que, dès la chute du jour, la plaque arrière des automobiles doit être éclairée par réflexion au moyen d'une ou de plusieurs sources lumineuses et qu'à défaut de cet éclairage, les automobilistes peuvent utiliser une lanterne à réflecteur éclairant par transparence un verre laiteux recouvert d'une plaque ajourée faisant apparaître en caractères lumineux sur fond obscur ou noirs sur fond lumineux, les chiffres et numéros et les lettres d'immatriculation, la source ou les sources lumineuses employées devant avoir assez d'intensité pour que ces chiffres et ces lettres puissent être lus pendant la nuit de la même distance que pendant le jour.

Il n'échappera pas aux automobilistes qu'ils ont tout intérêt à se mettre en règle sans délai, avec ces inscriptions et à s'assurer en temps utile, chaque fois qu'ils devront circuler de nuit, du bon fonctionnement des dispositifs d'éclairage et de la lisibilité des plaques de leurs voitures sous peine de s'exposer à des contraventions.

Le ministre a, par ailleurs, prescrit qu'il était de toute nécessité de tenir la main à l'application des dispositions réglementaires concernant les plaques d'identité des véhicules.

DEBITS DE BOISSON. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les débitants de boissons seront autorisés à laisser ouverts leurs débits toute la nuit du 15 au 16 mai et jusqu'à 2 heures du matin, la nuit du 16 au 17 mai.

INTERRUPTION DU COURANT ELECTRIQUE. — Le lundi 16 mai, de 7 à 12 heures, pour le poste du boulevard de la Marne, et de 8 à 15 heures pour le poste des Duriez.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Visite du contrôleur le mardi 17 mai, de 14 à 16 heures, à la Mairie.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Réunion demain dimanche, à 14 h. 15, angle du boulevard Gambetta et de la rue du Maréchal-Foch.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une mise au point

On distribue actuellement les avertissements concernant la contribution mobilière de 1932. Comme on s'y attendait, ils subissent la répercussion des dépenses du chômage. L'augmentation, par rapport à 1931, est de 4.45 % pour le département, 9.52 % pour la ville et 7.94 % pour l'ensemble.

Un accrochage entre un attelage et une automobile

Vendredi, vers 11 h., un cheval de course attelé à une voiturette dite « araignée », appartenant à M. Charles Demonie, 84, boulevard de Lille, en passant près du pont, avenue du Maréchal-Foch, a accroché au passage un camion-auto piloté par le chauffeur Marissal, au service de MM. Bleq frère, de Croix. Il n'en est résulté heureusement, que quelques dégâts matériels consistant en un enfoncement du capot et un phare brisé.

Plainte a été déposée au commissariat de police qui a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Un vieillard est tamponné par une auto

Vendredi vers 16 h. 30, une auto conduite par M. Edgard Idé, sujet belge, âgé de 40 ans, domicilié à Lille, rue du Faisan, 27, exerçant la profession de marchand de poissons, passait rue Nationale, au Pont-de-Marcq, lorsqu'arrivé en face de la pharmacie Helleboid, le véhicule tamponna un vieillard qui traversait la chaussée.

Relevé aussitôt par des témoins de l'accident, la victime, M. Louis Deron, âgé de 81 ans, tailleur d'habits, demeurant rue Nationale, 26, après avoir reçu les premiers soins a été transporté à son domicile. Il porte des contusions multiples aux bras et à la tête.

L'auteur de l'accident a été interrogé par M. Jaspuemet, commissaire de police, qui a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

LES FÊTES DE LA PENTECOTE. — A l'occasion de la Pentecôte, l'Harmonie Municipale exécutera les morceaux suivants à la messe de 10 heures, en l'église du Bourg, sous la direction de M. Ulysse Desplanques:

1. « Zampa », ouverture de F. Herold; 2. « Le Barbier de Séville », ouverture de Rossini; 3. « La Sirène », marche, de G. Allier.

Le lundi, cette excellente phalange musicale se fera entendre en l'église du Sacré-Cœur, au Croisé-Laroche, à la grand'messe de 10 heures qui sera célébrée pour les membres de la société de Secours mutuels « Saint-Jean », à l'occasion de sa fête annuelle.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur se rendra à la Mairie lundi 23 mai, à 9 heures, à l'effet de percevoir les contributions et payer les mandats.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu au local habituel jeudi 19 mai, à 14 heures.

HALLUIN

LES VACCINATONS ET REVACCINATIONS GRATUITES. — Un médecin vaccinateur se tiendra à la Mairie, de 18 à 19 h., les vendredis 20 et 27 mai et les mercredis 25 et [illegible] juin pour procéder aux vaccinations et revaccinations.

Il est rappelé que cette opération est légalement obligatoire au cours des première, onzième et vingt et unième années.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS. — A l'occasion de la fête nationale de Sainte-Jeanne-d'Arc, dimanche prochain 15 mai, les A. C. sont invités à participer au cortège qui aura lieu à travers les rues de la ville, aussitôt après la grand'messe.

Ceux qui désirent assister à la grand'messe sont informés que des places leur seront réservées dans le haut de l'église. Insigne de rigueur.

AMICALE JEAN-MACÉ. — (En face du Moulin). Dimanche prochain 15 mai, réunion mensuelle à 11 heures.

RONCQ

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin les nuits du dimanche et lundi 15 et 16 mai et jusqu'à minuit le mardi 17 mai.

AUX ASSISTÉS. — Le paiement des secours aux bénéficiaires de l'Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, assistance aux familles nombreuses, assistance aux femmes en couches, allaitement maternel, aura lieu à la Recette municipale le mardi 17 mai, de 9 à 15 heures.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS DU CENTRE. — En raison de la ducasse, la consultation des nourrissons, qui devait avoir lieu le mardi 17 mai, est reportée au jeudi 19 mai, à 15 heures.

AVIS AUX MEMBRES DE LA CAISSE PRIMAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS. — Les membres de la Caisse primaire qui n'ont pas encore reçu leur nouvelle carte d'adhérent [illegible] sont priés de donner leurs noms et adresse au siège de la section des combattants, Café Capelle, ou au délégué à la Caisse pour le Blanc-Four: M. Jules Paulus, 38 ter, rue de Tourcoing, le plus tôt possible.

BONDUES

Une assemblée extraordinaire des Anciens Combattants

Nous rappelons aux membres de la section de Bondues des Anciens combattants qu'une assemblée extraordinaire aura lieu ce soir, à 20 h., au siège, Café Candaele, Grand'Place. A l'ordre du jour: Congrès national de l'U.N.C., à Lille, les 16, 17, 18 et 19 juin 1932. Participation de la section. Renseignements importants.

LILLE

DEUX NOUVEAUX CHANOINES

A l'occasion de la Saint-Achille, S.E. le cardinal Liénart vient de nommer chanoines honoraires du diocèse de Lille, MM. les abbés Alphonse Seynaeve, supérieur du Collège Jeanne d'Arc et Locquet, doyen de Seclin.

M. l'abbé Seynaeve fut, pendant plus de vingt ans, professeur de rhétorique au Collège Saint-Joseph. En 1929, il remplaça à la direction du Collège Jeanne d'Arc M. le chanoine Adolphe Cousin, nommé doyen de Saint-Christophe, à Tourcoing.

Récemment, M. l'abbé Seynaeve a été nommé aumônier des Scouts de France.

Grand mutilé de guerre, M. l'abbé Seynaeve est décoré de la médaille militaire.

— **M. l'abbé Locquet**, actuellement doyen de Seclin, fut ordonné prêtre en 1900 et nommé successivement vicaire à La Bassée, à Saint-Pierre et Saint-Paul à Lille, à Notre-Dame, à Tourcoing; à Saint-Maurice, à Lille, où il cumula les fonctions d'aumônier d'Ozanam.

Sitôt après la guerre, il fut nommé curé au Marais de Santes, dont il reconstitua complètement l'église et les œuvres. Il fut ensuite nommé à Fretin, puis, en 1927, à Seclin, où il se dévoue sans compter pour l'achèvement de l'église collégiale qui, on le sait, sera dotée d'un magnifique carillon.

Nous présentons à MM. les chanoines Seynaeve et Locquet nos sincères félicitations.

UN CONCERT DE LA CANTORIA EUGÉNIE COLONNE AU PROFIT DES PAROISSES PAUVRES

Mme Antoinette Louvois, dont l'idéal est d'unir l'art à la charité, se prépare à faire entendre, comme les années précédentes, au profit du Vestiaire des Paroisses pauvres, la Cantoria Eugénie Colonne qu'elle a fondée sous le patronage de Mme Edouard Colonne, veuve de l'illustre chef d'orchestre.

Le groupe des dames, des jeunes filles qui se réunit sous la double direction de Mme Antoinette Louvois et de M. Robert Louvois, offrira au public une série de chœurs choisis avec le goût le plus sûr et exécutés avec toutes les qualités de rythme, de nuances, d'expression qui distinguent l'école de Mme Antoinette Louvois.

G.-P. Rameau, Schumann, Schubert, Boëllmann, Cl. Debussy, Saint-Saëns, Fauré, Ph. Gaubert, Rhené-Bâton, Louis Aubert, Henry Février figurent au programme, tant pour les chœurs que pour les mélodies que donneront de remarquables solistes, dont l'une dans les sept chansons bohémiennes de Dvorak.

En outre, pour la première fois à Lille, quatre chœurs de Brahms, accompagnés de harpe et de deux cors. Un Nocturne de Marcel Tournier, interprété à la harpe par Mlle Geneviève Louvois, lauréate du Conservatoire national de Paris; M. Robert Louvois au violoncelle, Mme Antoinette Louvois à l'harmonium, ainsi que la Sérénade de Glazounow.

Les yeux auront également leur part de satisfaction, en admirant les harmonieuses évolutions d'un groupe de jeunes filles, qui évoqueront le souvenir de quelques danses d'autrefois avec tout le charme et la grâce qui caractérisent les élèves de Mme Hubert Desruelles.

Ce concert aura lieu le vendredi 20 mai, à 8 heures 30, dans la salle de la Société Industrielle. Le public, très sensible à cette union de l'Art et de la Charité, n'a pas oublié les auditions de la Cantoria Colonne pour l'Ossuaire de Douaumont et pour le monument du maréchal Foch. Il ne manquera pas d'aller applaudir les artistes qui consacrent leur talent et le fruit de leur travail à l'œuvre si intéressante du Vestiaire des Paroisses pauvres.

Les billets seront mis en vente à l'Odéola, 51, boulevard de la Liberté. La location se fera à la Société Industrielle les mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 mai, de 10 heures à midi, et de 14 h. à 16 heures.

M. Kampé de Fériet est nommé membre de l'Académie des Sciences de Pologne

M. Roman Mazurkiewicz, consul général de Pologne à Lille, a procédé, mercredi, en son cabinet, à la remise du diplôme de membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pologne à M. Kampé de Fériet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, directeur de l'Institut de mécanique des fluides.

Cette cérémonie, au cours de laquelle furent renouvelés les vœux de voir les relations des deux pays se développer, s'est déroulée simplement en présence de MM. Kara, consul général adjoint; J.-S. Debus, secrétaire général de l'Alliance franco-polonaise du Nord de la France et R. Uszpolewicz, secrétaire général adjoint.

L'excursion à Bruxelles des officiers et sous-officiers de réserve de la 1re région n'aura pas lieu

En raison de la mort tragique du Président Doumer, le Gouvernement a prescrit un deuil d'un mois.

Le Ministre de la Défense nationale, dans une circulaire, a donné l'ordre aux officiers de tous grades de s'abstenir de participer à aucune manifestation extérieure, même patriotique, et ce pendant un mois.

Le Roi des Belges ayant prescrit à la Cour de Belgique de prendre un deuil de même durée, la Commission du Bulletin des O.R. et des S.O.R., organisatrice de l'excursion à Bruxelles, a décidé de s'associer au deuil national et supprime l'excursion projetée pour le 5 juin.

UN RESTAURATEUR AVISÉ

M. DUPONT a imaginé de comprendre tous les jours dans son menu le délicieux Maroilles de la marque si appréciée « Mon Favori ». C'est ainsi qu'on fait les bonnes maisons! Exigez partout « Mon Favori », La première marque de Maroilles. 28653d

NORD

De vifs incidents éclatent au Conseil municipal de Saint-Souplet

Au cours de la réunion du Conseil municipal pour la désignation des délégués sénatoriaux, de vifs incidents ont été provoqués pour des questions semblant intéresser les affaires communales, mais qui ont plutôt pour origine des questions personnelles entre M. Pelletier, maire de la commune, et plusieurs conseillers municipaux.

Après cette réunion, un conseiller municipal, M. Dupuis, a été blessé au cours d'une nouvelle discussion qui s'est produite en dehors de la salle des délibérations. Ces incidents ont fait grand bruit dans la commune.

M. Pelletier, chevalier de la Légion d'honneur, a, à la suite de ces incidents, adressé sa démission à M. Verlomme, sous-préfet de Cambrai.

Un enfant de quatre ans est tué par une auto, à Fretin

M. Delattre, entrepreneur de transport à Lys-lez-Lannoy, traversait la commune de Fretin, quand un jeune enfant de quatre ans, le petit Buisine, qui avait traversé la chaussée, revint sur ses pas et alla se jeter sur l'auto. M. Delattre stoppa aussitôt, mais il était, hélas! trop tard. Le pauvre bambin gisait sans vie sur la chaussée.

Trois blessés dans une collision d'autos à Seclin

Jeudi, une grave collision s'est produite à hauteur de la rue de l'Hospice, à Seclin, entre l'auto de M. Nungonich, commerçant, rue du Molinel, à Lille, et la voiture de M. Charles Monchaux, 34 ans.

Trois occupants furent légèrement blessés. Ce sont: M. Henri Delhenne, 44 ans, commerçant à Sallaumines; Mme Hermant-Lange, épicière, 50 ans, à Sallaumines, et Mme veuve Désiré Cappart, 57 ans, cabaretière à Sallaumines.

SAINT - AMAND - THERMAL (Nord) Station de cure de rhumatisme. Restaurant de 1er ordre. Cave réputée. Casino. Boule, Baccara, Dancing. Ouvert à partir du 15 MAI. 28424

ASPIRINE USINES du RHÔNE
PUISSAMMENT ACTIVE BIEN QU'ELLE N'AIT AUCUNE SAVEUR

PAS-DE-CALAIS

Un ouvrier tombe dans un bassin de graisse bouillante à Corbehem

Le concierge de l'usine Sidepal, à Corbehem, M. Jules Bossut, 58 ans, est tombé dans un dégraissoir de graisse contenant de la graisse faisant 80 à 90 degrés de chaleur.

Aux cris poussés par le malheureux ouvrier, ses compagnons de travail arrivèrent pour le secourir et le docteur qui lui prodigua ses soins le fit transporter à l'Hôtel-Dieu de Douai, où il décédait le lendemain, horriblement brûlé.

NICE. HOTEL FRANK Meublé 100 chamb. Près gare, plein centre. Dern. conf. Chambres dep. 15 fr. Ouvert tte l'année. 26810

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

QUATRIEME CHAMBRE
Audience du 13 mai 1932
Présidence de M. Leclercq

Vol. — Une bicyclette avait été déposée par son propriétaire contre l'estaminet Desmet à Wasquehal; elle fut emportée par François Harakyck, 29 ans, presseur, qui a été condamné à un mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

Abandon de famille. — Pour n'avoir pas payé la pension alimentaire qu'il devait à sa femme, Albert Vanderhaeghe, 30 ans, garçon boucher à Tourcoing, a été condamné à 25 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis. Sa femme a obtenu 100 fr. de dommages-intérêts.

Coups. — Victor Bastin, 38 ans, camionneur à Halluin, a porté des coups à un sieur Feys, au cours d'une querelle d'intérêts. Il a été condamné à 25 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis. Feys a obtenu 100 fr. à titre de dommages-intérêts.

— Léonard De Sepelaere, 58 ans, ouvrier tisserand à Bousbecque, et un sieur Ottevaere, 45 ans, chauffeur d'usine à Tourcoing, ont échangé des coups; le premier a été condamné à un mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis; le second a été acquitté.

— Louis Hus, 27 ans, livreur à Tourcoing, a porté à un sieur Castelin des coups qui lui ont fracturé le nez; Hus a été condamné à 50 fr. d'amende. La victime a obtenu 2.500 francs à titre de dommages-intérêts.

Menaçant. — Le Tribunal avait infligé la peine de six mois d'emprisonnement par défaut à Jean Dekekelaere, 44 ans, mécanicien à Lanselles, qui avait adressé par écrit des menaces de mort à une jeune fille. Sur opposition, le Tribunal a réduit la peine à 1 mois.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du vendredi 12 mai

Un autocar contre une motocyclette, à Roubaix. — M. Marcel Bossut, tailleur d'engrenages, roulait à motocyclette à Roubaix, lorsqu'il fut renversé et grièvement blessé à la main et à la jambe par un autocar piloté par M. Albert Trassaert.

Le Tribunal correctionnel de Lille acquitta le chauffeur.

Devant la cour, Me Martinache représente les intérêts de la partie civile et Me Rambaud défend Trassaert.

La Cour confirme la décision du premier jugement.

CORS

Les Zino-pads du Dr. Scholl arrêtent net la douleur - dès leur application sur un cor. Ils s'attaquent à *la cause* même des cors - la pression et le frottement de la chaussure, et les font disparaître à coup sûr. C'est la méthode scientifique la plus efficace au monde. Avec les Zino-pads, non caustiques, aucun danger de brûler la chair; ils se fixent sans bande et protègent tout point sensible ou meurtri. Se font pour cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix. La boite (jaune) 6.50 La ½ boite (p' cors seulement) 3.25 Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes, Chausseurs. *Envoi d'un échantillon gratuit de Zino-pad pour cor et de la brochure du Dr. Scholl, sur demande adressée: 2, Boul. des Italiens, Paris.*

Zino-pads du Dr Scholl
Sitôt appliqués — douleur supprimée

NOUVELLES MILITAIRES

AUX FUTURS SOLDATS. — En vue de l'incorporation du deuxième contingent de la classe 1932, les jeunes gens exerçant des professions indiquées ci-après et qui désireraient être incorporés aux compagnies de mineurs-artilleurs du [illegible] régiment du génie, à Arras, sont priés de se faire connaître à la Chambre de Commerce de Roubaix.

Ingénieurs, personnel de construction, mécaniciens, bobineurs, etc., pouvant entretenir et réparer le matériel; installateurs d'éclairage de force motrice, constructeurs de lignes aériennes et spécialistes en câbles; chauffeurs, mécaniciens, conducteurs de groupes (moteurs à explosion, à gaz pauvre, Diesel, à vapeur) pouvant assurer le fonctionnement d'un[illegible] mise en œuvre d'engins de sondage, d'excavation et de perforation du sol (appareils à bras, à moteur, à essence ou électrique) à air comprimé.

100.000 kilomètres EN 100 JOURS en 5 CV **L. Rosengart**

C'est le raid formidable que Lecot effectue pour la 2e fois.

A titre de publicité jusqu'à la fin de ce raid vous pouvez vous procurer la même voiture que celle de Lecot pour

13.500 francs
en conduite intérieure 4 places,
chez les concessionnaires
Henri CASTELIN
79, Rue de Tourcoing, Roubaix T. 13.02
CORSELLE-LEMAN, à Tourcoing Rue de la Belle-Vue Tél. 606. 28465d

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — **Les « Fleurs de Lys » à La Marlière.** — Le lundi de la Pentecôte, 16 mai, pèlerinage des « Fleurs de Lys » à Notre-Dame de la Marlière. Toutes les « Fleurs de Lys » de Roubaix, Tourcoing et environs y sont invitées, ainsi que les jeunes filles aimant ce groupement. Départ: Grand'Place, à 6 h. 45 précises. A 8 h., messe de communion célébrée par M. l'Aumônier du groupe de Roubaix et chantée par les « Fleurs de Lys ». — Le béret blanc est conseillé.

ROUBAIX. Paroisse Saint-Sépulcre. — Fête de la Pentecôte. Cérémonie des Communions solennelles. — Le Choral mixte, sous l'habile direction de son chef, M. J. Delcroix, donnera deux auditions. A la messe de 10 heures: 1° « O Salutaris » (A. Azémard), chanté par M. A. Milleville, ténor; 2°, Messe à quatre voix mixtes (Th. Dubois).

A la messe de 11 h. 30, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc: 1° « Pater Noster » (Niedermeyer); 2° « Sanctus et Benedictus » extrait de la Messe Sainte-Cécile, de Gounod; 3° « A l'Etendard », Hymne en l'honneur de Jeanne d'Arc (Mgr Vict).

Les soli de ces deux exécutions seront interprétés par Mlles Marguerite Prouvost et Lucienne Hermant, MM. Julien Cuypers et Léon Evrard.

A l'orgue: M. Alphonse Seutin, professeur.

DIOCÈSE DE LILLE. — **Nominations ecclésiastiques.** — Par décision de S. Em. le Cardinal-Evêque, sont nommés chanoines honoraires: MM. Julien Damman, doyen de Cassel; Alexandre Locquet, doyen de Seclin; Alphonse Seynaeve, supérieur de l'Ecole Jeanne-d'Arc; Jules Vernier, vice-doyen, curé de la Madeleine; Louis Pelabon, vice-doyen honoraire à Tourcoing.

Sont nommés vice-doyens honoraires: MM. Vincent Leroy, aumônier du Noviciat des Frères Maristes, à Pommerœul (B.); Jules Hovaere, aumônier des Sœurs de Sainte-Thérèse de Pont-à-Chin (B.).

Gde CHARTREUSE CONTIENT PLUS DE 130 PLANTES DIFFÉRENTES FABRIQUÉE PAR LES PÈRES CHARTREUX

Chronique de l'Enseignement

LILLE. — **Faculté Libre de Droit.** — **Doctorat en Droit.** — M. Yves Ghesquières, de Tourcoing, vient de soutenir avec succès les épreuves du Doctorat en Droit.

Il avait pris comme sujet de thèse: « De la reprise des droits sociaux par l'époux survivant ». (1 vol. grand in-8°, 210 pages).

Pour permettre à vos pieds de respirer, ne portez que des semelles en cuir.

GRANDE BAISSE
Le Comptoir Général des Machines Parlantes avise sa fidèle clientèle de la BAISSE de PRIX des Disques de toutes marques. - Les disques à 20 fr. sont vendus 15 fr., etc... Dans votre intérêt, visitez notre Magasin
99, GRANDE-RUE, 99
le plus important de la Région.
Nouveaux modèles de Phonos et Postes de T. S. F. les plus modernes. 18679d

GROCK fait partie des véritables artistes de Music-Hall. 28596

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

TOURCOING. — **Le concert de la Fête du travail.** — Voici le programme du concert qui sera donné dimanche 15 mai, à 15 h. 30, dans la salle du Gymnase, rue de Gand, et qui est offert par la ville:

1re partie: Chessy-Marche, de Williams Sterling; Spinax, valse, de Francis Popy, par le « Jazz de l'Egalité », sous la direction de M. Peckre; Emilio, le fin diseur à voix de Radio P.T.T. Nord; Lyse Fleury, la délicieuse chanteuse fantaisiste à transformations; Sanceedis et Melyoska, l'énigmatique voyante, la femme qui stupéfie les cerveaux; Les Cadets, marche, de J.-P. Sousa, par le « Jazz de l'Egalité »; Vercruys's, l'original comique à voix des familles.

2e partie: Marche américaine, de J.-P. Sousa; By the light of the stars, fox-trot, de Szemore Little et Shay, par le « Jazz de l'Egalité »; Lyse Fleury, dans son répertoire; Emilio, dans son répertoire; Vercruys's, dans son répertoire; With my Guitar and you (XX), par le « Jazz de l'Egalité »; Les Berthys, duettistes à transformations. Retraite.

A l'issue du concert, bal de famille.

TOURCOING. — **Chez les vieillards de l'Hospice.** — Voici le programme qui sera exécuté le dimanche 15 mai, à 15 heures, salle des Hospices, par l'Harmonie des Amicales laïques, sous la direction de M. Robert Vermaut: « Tout Roubaix », allegro, de Doyen; « Fête militaire », polka pour trois pistons, de A. Petit; « Le Castel aux Roses », légende symphonique; « Scènes villageoises », fantaisie pour cornet; « Le Chevalier Breton », mazurka pour basse, de A. Doyen; « Fruges la jolie », ouverture, de Gadenne; « Flauttinette », polka pour flûte, de A. Doyen.

— **Concert public.** — Le lundi 16 mai, de 16 h. 30 à 17 h. 30, un concert public sera donné au Parc des Francs, par l'Harmonie du Point-Central, sous la direction de M. Margo. Voici le programme: « Salut au président », allegro (Champel); « La Fête du Printemps », ouverture (Carranne); « La Vie champêtre », scène villageoise (Bajus); « Joyeux Printemps », mazurka de concert (Seguy); « La Cocarde de Mimi Pinson », fantaisie sur l'Opéra (Goublier); « Sympathie », valse, (Romain).

LILLE. — **Quatuor féminin de Paris.** — La séance de musique de chambre que le Quatuor féminin de Paris devait donner à la salle de la Société Industrielle le 7 mai est reportée au vendredi 3 juin. Malgré son deuil tout récent, Mlle Lobry n'a pas voulu priver l'œuvre si intéressante des Aveugles du bénéfice que doit lui procurer cette audition. Le programme en sera donné ultérieurement.

COLISÉE
CE SOIR à 20 heures 30
Florelle, Marie Glory, René Lefebvre dans
Monsieur, Madame et Bibi
Grande comédie gaie parlée et chantée
SUR SCÈNE: 4 ATTRACTIONS
Maria VALENTE
Grande vedette fantaisiste
Max Martel
Le sympathique chanteur
Marcella HUGONY'S et partner
La poupée sauteuse et
Franck PICHELL et partner
Comédie excentrique
Obsèques de M. DOUMER
Election de M. LEBRUN
UN ÉVÉNEMENT! La semaine prochaine le COLISÉE présentera pour la PREMIÈRE FOIS EN FRANCE l'Orchestre de 20 jeunes filles Tziganes dirigées par la célèbre Liliane Guenes.

SALLE SAINTE - CÉCILE
(Tél. 1.390). - SOIRÉE à 8 heures 15
Un film parlant français de folle gaité: les inoubliables et populaires comiques de l'écran Stan Laurel et Oliver Hardy dans: SOUS LES VERROUS. — Actualités et film sonore. 28585

CASINO
Roubaix. Tél. 13.14. CE SOIR 8 h. 30
LES 9 FRILLI
Acrobates sauteurs extraordinaires
CLOTILDE MUSTO
fera travailler ses perroquets
LES 4 ABRADDYS
Xylophone-jazz endiablé
MONSIEUR, MADAME ET BIBI
Comédie vaudev. avec René Lefebvre, Mary Glory et Florelle
Pathé-Journal avec Funér. M. Doumer
Pour 4 jours, à partir de VENDREDI prochain, retenez vos places si vous voulez entendre, SUR SCÈNE, LE FORMIDABLE JAZZ
RAY VENTURA
et ses 17 COLLÉGIENS.

Ciné-Dancing Jacobs, Wattrelos
Marcelle Chantal dans les VACANCES DU DIABLE, film parlé et chanté. JALMA la dame comédie. ECLAIR-JOURNAL, sonore et parlé. Dimanche et Lundi bal permanent. 28667d

ALCAZAR-CINEMA 117, Rue de Tourcoing, Rx
LA BANDE A BOUBOULE

CINÉMA NOËL
Rue Jouffroy, 76, Roubaix (T. 43.71)
CE SOIR à 8 heures. — Les comiques populaires Laurel et Hardy dans une parodie de Big-House:
SOUS LES VERROUS
Dynamite, son. Dessin. Actualités parl.

AU FRESNOY
CE SOIR à 8 heures
ACTUALITÉS. — 2 grands succès
MONSIEUR, MADAME ET BIBI
Gde comédie gaie, parlée et chantée
LE MASQUE D'HOLLYWOOD
avec Suzy Vernon.

Hippodrome
Tourcoing. Tél. 11.38. Ce Soir 8 h. 30
MONSIEUR, MADAME ET BIBI
Comédie vaudeville avec R. Lefebvre, Mary Glory et Florelle
NANOUK
Document sonore commenté en franç.
PATHÉ-JOURNAL avec les funérailles de M. Paul DOUMER

Téléph. 3.81 **OLYMPIA** RUE HOUCHARD
Matinée à 3 h. — Soirée à 8 h.
MONSIEUR, MADAME ET BIBI
avec Mary Glory et Florelle.
LE MASQUE D'HOLLYWOOD
avec Suzy Vernon et Vital
Les Funérailles de M. Paul DOUMER

SPLENDID-CINE Rue des Anges Tél. 14.40
CE SOIR à 20 h. 30. Un gros succès!
avec Ivan Mosjoukine, J. Angelo, dans
LE SERGENT X...
Un film superbe sur la Légion
100 % parlé français
LA TERREUR DES BATIGNOLLES
Sketch 100 % comique et parlant avec Boucot. - Dessin animé, Actualités son.

JUSTE REVENDICATION

Personne ne peut blâmer ceux qui, souffrant des cors aux pieds, revendiquent « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours, 3 fr. 95 ttes pharmacies. Attention! Exigez « Le Diable », Epernay, Pharmacie WEINMANN. Dépôt à Roubaix: Phie WILLOT, rue du Vieil Abreuvoir. C34324

Petite Correspondance

—— **M. F. R.** — Le capital représentatif de la rente est établi d'après un barème officiel dont les chiffres diffèrent suivant certaines modalités et notamment en raison de l'âge de l'accidenté; nous ne pouvons donc vous fixer. La conversion du quart de la rente en capital est demandée à la Chambre du Conseil du Tribunal civil quand le créancier et le débiteur de la rente sont d'accord pour demander la conversion. La demande devant ce tribunal peut être formée par simple requête. La demande doit être faite au plus tard dans le mois qui suit l'expiration du délai de révision des rentes (lequel délai est de trois ans à compter [illegible] du procès-verbal d'accord s'il y a eu conciliation lorsqu'on a fixé votre rente, soit du jugement qui vous a alloué une rente si autrefois [illegible] de la rente a dû être déterminée par [illegible]. —— **A. M. Turgot, 133.** — Actuellement, le loyer doit être de 38,55. Au 1er juillet prochain il sera de 10,30. Vous n'aurez donc à ce moment à payer qu'une augmentation de 30 centimes sur le loyer que vous payez actuellement. —— **C. D.** — Il faudrait connaître le loyer d'avant-guerre. —— **Jeune ménage malchanceux.** — C'est le Tribunal qui fixe les dommages-intérêts en tenant compte du préjudice [illegible], lequel peut aller jusqu'au montant des loyers restant à courir jusqu'à la fin du bail, [illegible] un [illegible] aussi les frais de justice à la charge de celui qui perdra. Cette une question de fait, nous ne pouvons vous donner qu'une réponse fort vague. —— **Polydor.** — Voyez un avocat, la réponse à ces trois questions nécessitant de trop longs développements. —— **Deleur.** — [illegible] ne fait pas elle-même commerce, elle n'a pas qualité pour engager la communauté. [illegible] de se prononcer sans connaître toutes les circonstances de la [illegible] matrimoniale des époux. —— **Elections Loucheur.** — Nous ne le pensons pas [illegible] de construire ou d'acheter une maison construite. Renseignez-vous auprès [illegible] société immobilière. —— **Petit soldat.** — Veuillez vous adresser à la Mairie [illegible]. —— **Dudule.** — Même réponse. —— **P. V. 20.** — Voyez un avocat. Au premier abord, sans aucune garantie de notre part, il nous semble que vous êtes lié par l'engagement de contracter un bail, sauf l'effet de l'article 13 de la loi sur la propriété commerciale, article qui ne nous paraît cependant pas applicable, vu que le propriétaire n'a pas « fait échec » au droit de renouvellement mais, au contraire, vous l'accorde. L'article 1.148 que vous invoquez ne paraît pas applicable, la force majeure suppose que l'exécution de l'obligation est impossible; il ne suffit pas qu'elle soit très onéreuse. —— **F. N. 1.886.** — 1. Vous êtes privilégié, c'est-à-dire que le propriétaire devrait lui-même être privilégié pour pouvoir reprendre la maison afin de l'habiter; un nouveau propriétaire devrait en outre vous fournir une autre maison; 2. loyer normal, 103,25. A partir du 1er juillet prochain, 108 fr. 50. Donc pour vous, aucune augmentation avant juillet de l'année prochaine, et à ce moment loyer de 113.75. 3. Régulièrement vous ne devriez pas vous déranger, mais comme vous le faites depuis de nombreuses années, on peut considérer qu'il y a convention tacite sur ce point; il serait donc imprudent de changer votre manière d'agir. —— **Réré 2.** — Veuillez vous adresser à la Caisse « La Famille », rue du Château, à Roubaix. —— **Locataire.** — Il nous semble que cette réparation n'entre pas dans le cadre de ce que le Code appelle réparations locatives ou « de menu entretien ». Dès lors, nous croyons pouvoir vous dire que la charge en incombe au propriétaire. D'ailleurs même quand il s'agit de réparations locatives, le locataire n'en supporte pas la charge quand il y a force majeure ou vétusté, ce qui est peut-être le cas; sur ce point, vous ne nous donnez aucun renseignement. —— **Garçon.** — Actuellement, 64,90; à partir du 1er juillet, pendant un an, 68,20. —— **Désiré ancien poilu.** — Nous supposons que depuis la guerre la maison n'a pas subi de transformations telles (il ne s'agit pas de réparations), que le prix de 1914 ne puisse plus être pris pour base. Le loyer est très exagéré. Sans doute il était payé à ce taux bien avant votre arrivée, mais en votre personne il y a un nouveau titulaire du droit à la réduction et pour une nouvelle location. L'action en réduction vous est ouverte (déclaration à faire au greffe de la Justice de Paix) pendant un délai de six mois à partir de la première quittance. Si vous en faites la demande, le juge, pour vous mettre à l'abri contre des représailles du propriétaire, vous accordera une prorogation car sans cela vous n'y auriez pas droit comme n'étant pas entré dans l'immeuble avant le 1er juillet 1929. —— **Oiseau bleu.** — Il y a là une question de servitude qui est autant une question de fait qu'une question de droit. Exposez toutes les circonstances de l'affaire à un avocat. —— **A. L. F.** — Que la maison appartienne ou non à un nouveau propriétaire, la règle est la même: pour obtenir le loyer actuel, multipliez le loyer de 1914 par 2.95 et, à partir du 1er juillet prochain, par 3.10. —— **Loupignollet.** — Nous supposons que c'est par mesure d'économie (ou à cause de la spécialité de votre arme) qu'on a réduit la période et que par conséquent on ne vous la fera pas faire en trois fois. —— **Vive Surmont.** — Nous ne pouvons pas donner de renseignements sur la solvabilité des particuliers ou des firmes.

PETIT CŒUR CRÈME est offert gracieusement par nos dépositaires aux consommateurs de l'excellent Yoghourt **LACTELLA**. 28680d

DÉTRUISEZ LES PUNAISES

et leurs œufs au fond même de leurs repaires avec le « Rozol », poison chimique foudroyant, véritablement merveilleux, sans danger pour les personnes et qui ne tache ni n'abîme. 6 fr. 95 le flacon. Toutes pharmacies, drogueries et marchands de couleurs, etc. A Roubaix: Phie WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir.